

« Voies de la Philosophie »

Aix-en-Provence

Octobre 2017

Jean-François Rosecchi

Les concours, et après ? D'une épreuve l'autre.

Il s'agit, dans ces rencontres, d'évoquer les « voies de la philosophie » et les qualités philosophiques. Je proposerai ainsi de tenter l'examen de cette question : Y a-t-il, ou non, solution de continuité entre les qualités attendues d'un candidat aux concours de l'agrégation ou du CAPES et celles de l'enseignant ?

S'agissant de la « voie de la philosophie » la plus empruntée, l'enseignement donc, il faut réfléchir en considérant non pas deux ensembles de qualités mais trois ensembles de qualités : les qualités du candidat au concours, les qualités de l'enseignant et les qualités dont les élèves de terminale devront faire l'acquisition. Et c'est de ce dernier ensemble qu'il faut partir pour, si je puis dire, mettre en lumière certains « vices » et chez le candidat et chez l'enseignant et, également, mettre en lumière des « vertus » qui me semblent être de première importance lorsqu'on enseigne la philosophie.

De quoi les élèves de terminale devront-ils faire l'acquisition ? C'est finalement assez simple et clairement énoncé dans les textes réglementaires : 1/ Des dispositions à l'exercice réfléchi du jugement et 2/ Une culture philosophique initiale. En d'autres mots : être en mesure de saisir les enjeux d'une question et de faire varier les points de vue comme autant d'hypothèses de réponse à celle-ci — en mobilisant des savoirs et des exemples — et être en mesure d'analyser un point de vue conçu comme hypothèse de réponse à un problème. On aura reconnu ici les deux exercices : celui de la dissertation et celui de l'explication de texte. Ce que les élèves doivent acquérir : voilà le point de départ, voilà ce qui est *logiquement* premier.

S'agissant de ce qui pourrait faire défaut lorsqu'on présente un concours, on pourrait se dire qu'il est inutile de s'étendre là-dessus car les rapports de jury nous renseignent très bien. Les défauts pointés dans les rapports : confusion, méconnaissance de l'esprit des épreuves, méconnaissance des doctrines, absence de culture artistique, scientifique, historique, être « hors sol... ». Nous dirons que nous savons à peu près bien quelles doivent être les qualités d'un bon candidat. Et fort heureusement, aucun vice de candidat au concours ne se verra transformer en vertu devant des élèves de terminale ou de classe préparatoire. Le vice ne prospère pas dans les salles de classe et la vertu n'y est pas malheureuse. Rassurons-nous. Mais quels peuvent être les vices des bons candidats, ceux qui ne prêtent pas le flanc aux reproches mentionnés plus haut, ceux qui disposent de connaissances solides, de culture, ceux qui sont clairs, précis, dont les exemples sont riches et donnés à propos, ceux qui maîtrisent totalement les techniques de la dissertation, de l'explication de texte, de la leçon mais ceux qui, en dépit de cela, pourraient se voir refuser l'admission ?

Vice n°1 : **Chercher à faire des « coups d'éclat conceptuels »**. J'appelle « coup d'éclat conceptuel » soit l'invention soudaine d'un concept accompagné, bien souvent, d'un lexique exotique, soit la présentation d'un argument auquel aucun philosophe n'aurait, pense-t-on, jamais songé. Autrement dit : la « trouvaille » géniale et définitive. Alors pourquoi ? Parce que la dite « trouvaille » n'intéresse pas les membres de jury *en tant que* membres de jury de concours. Cela peut les intéresser en tant que philosophe, en tant que directeur de mémoire, en tant que directeur de publication, etc. mais c'est autre chose. D'une part le « coup d'éclat conceptuel » est une affaire d'initiés et ni les membres du jury *en tant que* membres du jury ni, encore moins, les élèves de terminale voire de classe préparatoire ne sont des initiés. D'autre part, dans l'immense majorité des cas, ce que vous pensez être une trouvaille révolutionnaire existe déjà.

Vice n°2 : **Se poser en libérateur des consciences, en héros « déniaiseur » ultime, en pourfendeur de *doxa*, etc.**

Faisons preuve de saine modestie : lorsque les élèves entrent dans votre salle il ne pénètrent pas dans le saint des saints où leur sera offerte la chance d'être édifiés, d'être libérés de toutes les aliénations, ils ont tout simplement « philo » avec M. ou Mme Untel de 16h à 18H en salle 322...La posture héroïque n'est pas une posture à prendre, et face à un jury et face aux élèves ! Faire de la philosophie avec des jeunes gens de 17 ans, c'est soulever des questions et mettre en examen, avec eux, des énoncés ou des idées et ce n'est certainement pas « jouer-

au-prof-de-philo » — comme le célèbre garçon de café chez Sartre, dans *l'Être et le néant*. Vous prenez, d'une part, le risque d'ajouter au ridicule l'inefficacité et, d'autre part, de vous exposer, quand le feu sacré ne se propage pas dans les salles de classes, à une remise en question qui n'a pas lieu d'être car supposant l'existence d'un énigmatique « charisme » ou autre qualité magique. Le métier d'enseignant s'apprend, il y a des techniques, comme dans n'importe quelle profession.

Parce que ces deux vices sont des écueils à éviter dans le métier d'enseignant, il sont à éviter lors qu'on présente un concours.

A présent, je propose de mettre en lumière deux vertus qui sont, selon moi, de première importance dans le métier d'enseignant.

Vertu n°1: Favoriser l'exercice réfléchi du jugement par l'apport d'une culture philosophique initiale constituée de connaissances philosophiques, ces connaissances — au premier chef — étant les arguments, les prises de position traditionnelles sur des problèmes. Je prendrai ici appui sur un article de Pascal Engel (*Peut-on enseigner un savoir philosophique ?* Paru en Juin 2017 sur le site *Implications philosophiques*) dont je cite ici un extrait :

« La thèse que je voudrais esquisser ici est que la connaissance philosophique est la connaissance d'un ensemble d'arguments philosophiques canoniques, sanctionnés par la tradition. Ce savoir est une connaissance qui porte sur les thèses que ces arguments visent à prouver, sur les concepts philosophiques et non philosophiques qu'ils impliquent. Cette connaissance est de nature théorique : elle consiste en un répertoire de ces formes argumentatives et des doctrines qui leur sont associées. Elle est aussi « pratique », non pas au sens de la possession d'aptitudes physiques ou techniques, mais au sens de la possession et de l'apprentissage de capacités à critiquer rationnellement ces arguments, c'est-à-dire les évaluer, examiner leurs prétentions à prouver ce qu'ils avancent, et à leur substituer de meilleurs arguments. Cela inclut aussi une capacité à les réfuter, à montrer qu'ils ne sont pas probants. La philosophie ne consiste pas à accepter ces arguments, mais à les mettre à l'épreuve. Tout ceci est l'objet d'un savoir, mais aussi d'une critique de ce savoir. »

Ce sont, encore une fois, les qualités que doivent acquérir les élèves qui commandent à acquérir soi-même cette première vertu, à savoir leur proposer de la matière qu'il s'agit de mettre à l'épreuve : un répertoire. Un répertoire (1) qui doit être su, (2) qui appelle à être mis à l'épreuve et, (3) qui appelle à être enrichi.

C'est peut-être d'un certain « socratismes » dont il faudrait se débarrasser, celui qui nous place en situation d'accoucheur de contenus de pensée que le passage de l'âme dans les eaux du fleuve Léthée et l'incarnation auraient voilé d'une étoffe épaisse.

Vertu n°2 : Savoir saisir les occasions. C'est la pensée machiavélienne à présent qu'il faudrait convoquer, cette seconde vertu tient de la *virtù* du penseur florentin, le prince *virtuoso* est celui qui sait agir de la façon la plus efficace en sachant apprécier les circonstances, la fameuse *fortuna* des admirables chapitres du *Prince*. Il sait reconnaître l'**occasion**, le moment opportun, et il sait le saisir. Voilà peut-être une qualité que seule l'expérience permet d'acquérir et de renforcer et qui est plus difficilement appréciable par un jury de concours. Savoir saisir les occasions c'est, dans la mesure du possible, cueillir des choses sur le sol de l'expérience commune, sol sur lequel se trouvent les opportunités de lever une question philosophique, de voir surgir un problème qu'il s'agira de mettre en forme. Je ne m'aventurerai pas ici à proposer une définition de ce sol de l'expérience commune, mais c'est peut-être, à la manière d'Aristote, du côté des *endoxa* et *legomena* qu'il faudrait regarder.

En somme, et pour conclure, les deux vertus mises en avant ici viennent se compléter et marquent le fait que l'enseignement de la philosophie est autant axé sur l'élaboration de problèmes que sur l'acquisition d'un savoir.

Elles mettent également en lumière l'idée que les qualités que doit posséder un enseignant de philosophie — et donc un candidat au concours — se déduisent de celles que devront posséder les élèves à l'issue d'une année de terminale : acquérir le sens du problème par un glanage sur le sol de l'expérience commune/faire varier les hypothèses de réponses en s'appuyant sur un « répertoire », lequel est appelé à être mis à l'épreuve et enrichi.

Pour évoquer l'activité philosophique, Jean-Toussaint Desanti, dans une entrevue au *Magazine littéraire* parue en janvier 1996, se servait de la métaphore du jeu de poker qui me semble particulièrement juste même si, comme pour toute métaphore, on lui trouvera d'évidentes limites : faire de la philosophie c'est risquer des points de vue et des connaissances constituées sur tapis vert. « *Exactement comme lorsqu'on joue au poker, on met sa mise sur le tapis et puis on voit si on gagne ou on perd. La philosophie exige que nous mettions en jeu tout ce que nous savons, tout le savoir, qu'on voie comment il se gagne ou se perd, comment il se détruit ou subsiste.* » Mais pour jouer, deux choses sont évidemment requises : savoir *comment* jouer et avoir *de quoi* miser.

